

CONCLUSION HIC ET NUNC

Patrick ROBO

Octobre 1997

Conclusion de mon mémoire de maîtrise en Sciences de l'Éducation
sous la direction de Michel TOZZI

*"Des conférences d'instituteurs
aux animations pédagogiques
pour professeurs des écoles...
Des formations professionnelles"*

"*La bêtise consiste à vouloir conclure*" écrivait Gustave FLAUBERT dans une de ses correspondances à son ami Louis BOUILHET. Nous n'irons pas jusqu'à partager le sens premier de son affirmation, mais quelque part nous serons en accord avec lui quant à la rédaction d'une conclusion pour ce mémoire. Soulignons d'ailleurs qu'il s'agit bien ici de la conclusion d'un mémoire et non de la conclusion de notre recherche qui, comme nous l'avons laissé entendre au fil des pages, se veut un début et non la fin d'un projet, encore moins une fin en soi.

Nous tenterons donc, exercice ô combien délicat, de rappeler en peu d'espace graphique ce que fut cette propulsion dans la Recherche avant d'en résumer les résultats actuels, produits d'une aventure passionnante et enrichissante, mais aussi points d'appui, tremplin pour un passage à "l'Acte II" de notre projet... une Recherche-Action.

Cette conclusion sera donc *hic et nunc* car elle se situe encore dans la spirale de la recherche et non à son achèvement.

Conclusion *ici*, de la place qu'occupe le chercheur dans la recherche certes, mais aussi dans l'institution Éducation nationale dont il a tenté d'étudier le dispositif bien particulier des conférences pédagogiques dans lequel il est amené à être acteur et parfois concepteur.

Conclusion *maintenant*, en 1997, à partir des textes officiels retrouvés et dont le plus ancien remonte à 1829, mais aussi en fonction des deux cent quarante réponses reçues grâce à une enquête diffusée, à l'échelon national, auprès d'enseignants, de conseillers pédagogiques et d'inspecteurs de Éducation nationale. Conclusion *maintenant*, en l'état où se situe l'avancée de l'analyse des données recueillies, car, il n'est pas interdit de penser qu'avec d'autres croisements de données, un travail en équipe et plus de temps, nous aurions pu parvenir à de nouvelles inférences, à d'autres hypothèses, d'autres questions, d'autres conclusions complémentaires.

Avant de conclure en rappelant les interprétations, constatations et pistes principales dégagées par cette étude, nous retracerons succinctement les cadres dans lesquels nous l'avons située et apporterons une première évaluation quant à sa validité :

➤ C'est à partir d'une problématique issue de constats de terrain laissant entendre que le dispositif des conférences pédagogiques ne correspondrait pas complètement aujourd'hui aux attentes de ceux qui les gèrent ou en bénéficient, et laissant aussi supposer que "*ce pourrait être mieux si l'on s'y prenait autrement*", que nous nous sommes lancés dans l'aventure de la Recherche pour tenter de comprendre et vérifier ce qui était dit, avec l'idée que cette étude pourrait donner lieu à des hypothèses nouvelles et ouvrir des pistes d'action.

➤ Nous avons alors inscrit notre travail dans le cadre de la complémentarité de la recherche qualitative et de la recherche quantitative, ces deux approches permettant au chercheur de tendre vers l'objectivation en étant "*impliqué sans s'impliquer*". A cet effet un certain nombre de techniques délibérément choisies du fait de leur adéquation avec les objectifs fixés ont permis le recueil puis l'analyse de données jugées fiables et permettant de déboucher sur des constats, des interprétations et des hypothèses communicables. Parmi ces techniques, l'enquête, de sa conception à son exploitation, nous a permis de nous inscrire dans une dynamique articulée au "*fait humain*", objet d'étude sensible ne serait-ce que par les effets qu'il peut produire tant sur les personnes interrogées que sur le chercheur.

➤ Pour une approche plus pertinente du dispositif des conférences pédagogiques en 1997, il nous a paru important de le situer d'abord dans son histoire "officielle", ensuite dans le cadre institutionnel de l'Éducation nationale et de la Formation Continue des enseignants. Cette démarche à dimension herméneutique et portant sur un matériau statique, notamment les Instructions Officielles, a permis de mieux appréhender l'actualité du dispositif et d'opérer quelques comparaisons.

➤ A l'issue de ce premier travail nous pouvons affirmer que cette Recherche présente des critères de validité nous autorisant à l'estimer pertinente et fiable. Rappelons que celle-ci a reçu une "*acceptation interne*" étant même encouragée par les acteurs sur qui elle porte, et qu'elle offre un caractère de "*complétude*" du fait que la globalité de l'étude est restituée et explicitée dans ce mémoire. Cette validité est renforcée par la "*triangulation*" à laquelle nous avons soumis notre investigation en utilisant plusieurs techniques de recueil et d'analyse des données. Nous dirons qu'elle est aussi renforcée par la "*saturation*" à laquelle nous estimons être parvenus dans les données recueillies : en effet, le dernier tiers des réponses reçues ne nous a pas apporté d'éléments fondamentalement nouveaux à notre étude, ces réponses répétant ou corroborant ce qui nous avait déjà été signifié. Convaincus par ailleurs que notre Recherche affiche une "*cohérence interne*" validante, il ne restera plus maintenant qu'à la communiquer à des spécialistes ou des experts qui (n'ayant pas étudié le dispositif des conférences pédagogiques) lui reconnaîtront, nous osons le présumer, sa "*plausibilité*".

Nous rappellerons, *hic et nunc*, ce que nous retenons principalement de cette Recherche, d'abord par rapport aux approches historique et institutionnelle, puis par rapport à l'étude menée à partir d'un échantillon de vingt-quatre personnes interviewées puis des deux cent quarante réponses reçues.

1.1 LE DISPOSITIF DES CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES DANS SON HISTOIRE

Notre étude de textes s'étalant de 1829 à nos jours, permet de mettre en évidence une évolution du dispositif des conférences pédagogiques à travers les différents Ministères de l'Instruction – Éducation nationale et leurs Instructions Officielles.

Dès leur origine elles ont été inscrites dans un paradigme que nous pourrions rapprocher de l'esprit des pédagogies modernes contemporaines, paradigme rejetant "*la routine*" et l'individualisme, invitant à l'échange et à la mutualisation de pratiques pédagogiques, s'inscrivant dans une dynamique de (co)formation continuée, permettant de diffuser des "*méthodes*" efficaces et de créer des "*liens de solidarité*" entre les enseignants tout en luttant contre leur "*isolement*". Notre étude nous autorise à dire qu'il s'agissait dès lors d'un type de formation professionnelle centrée sur les individus.

Très vite cette démarche novatrice offrant aux instituteurs la possibilité de "*conférer entre eux*" sur l'enseignement, ses procédés et méthodes mais aussi sur les "*principes qui doivent diriger l'éducation des enfants et la conduite des maîtres*", a été récupérée par les responsables pédagogiques et politiques de l'Éducation nationale. En effet, dès les années 1880, sous la III^e République, il a été question, grâce aux conférences pédagogiques rendues obligatoires et par le

biais des Inspecteurs, d'imprimer "*une direction au point de vue pédagogique*" tout en développant "*un esprit de corps*" chez les instituteurs. Donc un autre type de formation professionnelle, axée davantage sur les politiques éducatives et utilisant volontiers la technique de la conférence magistrale. Cette volonté a été agrémentée d'aménagements du dispositif sur le plan des contenus, de l'organisation et du fonctionnement, de la périodicité et de la participation, de la responsabilité et des mesures administratives, et même de l'appellation jusqu'en... 1969, année placée sous le signe de la "*rénovation pédagogique*" et invitant à un changement d'appellation : les conférences se transformant, en principe, en "*animations*". Il est alors question dans et par les "*animations pédagogiques*" d'un type de formation professionnelle basée sur les besoins des enseignants et "*l'amélioration continue de l'enseignement*".

Depuis cette année-là aucun texte officiel n'est venu apporter des instructions ni des modifications fondamentales à ce dispositif laissant ainsi une liberté, pour ne pas dire un flou quant à la formation professionnelle que pourraient – devraient permettre les conférences pédagogiques. Le dernier texte officiel intitulé "*conférences pédagogiques*" remonte à 1991 et traite seulement de leur durée.

De fait, le principe initial voulant que les enseignants soient acteurs, voire auteurs, de leur formation professionnelle dans le cadre des conférences pédagogiques, a fluctué au cours des années en fonction des responsables institutionnels de l'éducation. Et lorsque le dispositif a été utilisé davantage comme un moyen, un outil de transmission d'instructions au service des politiques éducatives, ce principe premier a été érudé, ce qui nous autorise à dire que la formation a davantage consisté alors en une mise en forme, passage à la forme, à la norme.

Parfois mis en avant, parfois oublié pendant de longues périodes dans les textes officiels, ce dispositif particulier à l'Éducation nationale est toujours présent dans le premier degré, basé sur l'obligation de participation et utilisant encore son appellation d'origine. Créé pour les enseignants, au service de leur formation professionnelle et de l'instruction puis de l'éducation nationale, il a été presque abandonné, puis réimpulsé, il a évolué, s'est transformé et même déformé, mais n'a jamais été abrogé.

Peut-être serait-il opportun, après 168 ans d'existence, de revisiter et d'actualiser officiellement le dispositif des conférences pédagogiques en vue de sa mise en adéquation avec "l'École du III^e millénaire" et de son adaptation aux "nouveaux" enseignants... **Vers des "*animations pédagogiques pour les professeurs des écoles*" ?**

1.2 LES CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES ET LA POLITIQUE ÉDUCATIVE ACTUELLE

En 1997, les conférences pédagogiques s'inscrivent dans le cadre de la ***Loi d'orientation de juillet 1989*** qui ne fait nullement allusion à ce dispositif. Cette Loi pour une "*Nouvelle Politique pour École*" conduit (ou devrait conduire) à des changements d'attitudes et de pratiques pédagogiques chez les enseignants "*en plaçant délibérément l'enfant au centre du système éducatif*". Par ailleurs, elle évoque "*une évolution du rôle des enseignants*" et stipule que "*pour adapter les connaissances des enseignants et leur permettre de mener des réflexions en commun sur des problèmes rencontrés, une formation continue est nécessaire*".

Par rapport à cette "N.P.E." soucieuse d'une "*véritable formation professionnelle*", nous sommes en droit de nous demander, fort de notre étude, quel rôle plus pertinent pourraient jouer les conférences pédagogiques dans le cadre de l'évolution du métier d'enseignant, en cohérence avec les principes préconisés pour l'éducation – formation des enfants ? **Comment les conférences pédagogiques, entre autres, pourraient "*placer les enseignants au centre du système de formation*" ?**

D'autre part, les conférences pédagogiques s'inscrivent également dans le *Nouveau Contrat pour École de septembre 1994*. Ce "N.C.E." qui ne fait pas davantage référence aux conférences pédagogiques, préconise de "*faire confiance au terrain*" et décrète que "*la formation continue devient une priorité*". Celle-ci doit s'appuyer obligatoirement (c'est une décision) "*sur une analyse systématique des besoins*" et chercher "*la cohésion des différents dispositifs existants*". Mais alors **quelle est la place et le rôle des conférences pédagogiques dans ces instructions ?** Ne sont-elles pas un des dispositifs existants au service de la formation professionnelle ? A la lumière de notre enquête nous sommes amenés à répondre par l'affirmative en insistant sur la nécessité de "*faire confiance*" aux enseignants "*en prenant en compte les réussites constatées, l'évolution des disciplines et des programmes et les acquis de la recherche*" comme nous y incite le "N.C.E."

1.3 LES CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES ET LA FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS

Implicitement ou explicitement, avant et après l'institutionnalisation de la Formation Continue des enseignants dans les années 1970, les conférences pédagogiques ont été considérées comme un moyen au service de la "F.C." ; elles le sont encore aujourd'hui. Les "I.O." de 1969 relatives à "*l'animation pédagogique et la formation permanente*" allaient dans le sens d'une dynamique de formation professionnelle axée sur les besoins de l'institution et des enseignants en responsabilisant davantage ces derniers dans un "*enthousiasme créateur*". Un souffle nouveau se dégageait pour le dispositif des conférences pédagogiques... Or l'élan donné n'a pas produit tous les effets escomptés ; notre enquête le montre bien. L'insatisfaction ressentie par beaucoup de partenaires de ce dispositif devrait interroger les responsables institutionnels et, à l'instar du rapport d'une Inspectrice Générale en 1992, nous pouvons nous demander s'il ne conviendrait pas aujourd'hui de faire évoluer ce dispositif vers "*une formation permanente acceptée, pilotée, et en grande partie assurée par l'intéressé lui-même, et reconnue par l'institution*".

1.4 LES CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES VUES PAR CEUX QUI LES VIVENT

La pré-enquête puis l'enquête réalisées dans le cadre de notre Recherche nous ont apporté une somme d'informations intéressantes quant à la perception et à l'évaluation du dispositif. Elles nous ont de plus fourni des éléments concrets pour favoriser et mettre en œuvre des modifications des conférences pédagogiques dans le souci d'une formation professionnelle plus efficiente.

Parmi les données socio-professionnelles recueillies, nous remarquerons que deux tiers des personnes "questionnées" disent avoir des lectures professionnelles, la moitié d'entre elles reconnaît avoir un engagement militant (à majorité pédagogique), et un tiers a un niveau universitaire au moins égal à la licence, ce qui a évidemment une incidence sur les perceptions et suggestions fournies. Rappelons que depuis la création des I.U.F.M., le niveau universitaire minimum requis pour devenir enseignant est la licence et donc que progressivement tous les enseignants auront au moins ce niveau, ce qui provoquera inéluctablement des évolutions du dispositif des conférences pédagogiques et de la formation professionnelle continue.

Que retiendrons-nous, de manière très résumée, de notre enquête ?

➤ Des constats :

En 1997, deux appellations dominent de manière quasi équivalente quant à ce dispositif : "**animations pédagogiques**" et/ou "**conférences pédagogiques**". Un choix institutionnel serait-il clarificateur ? Nous le pensons du fait de la connotation induite par le signifiant sur le signifié. Ici, nous utiliserons, de manière générique et par commodité, l'appellation première.

Les deux objectifs principaux reconnus pour les conférences pédagogiques sont, la **Formation Continue** (plutôt pour les I.E.N. et C.P.A.I.E.N.) puis la **transmission d'instructions** (davantage

pour les enseignants). Viennent en troisième et quatrième rang, l'échange de pratiques et l'explication de la politique éducative.

La plupart des thèmes abordés dans ces réunions relèvent surtout du choix et de la **décision des I.E.N.** et sont plus liés à des **directives institutionnelles** qu'aux besoins des enseignants ; ils portent majoritairement sur des **contenus disciplinaires et transversaux** en liaison avec les programmes de l'école primaire tout en ne prenant pratiquement pas en compte les Sciences de l'Éducation. Leurs contenus traitent également des **Instructions Officielles**.

Les réunions ont principalement lieu **le samedi matin** sinon le mercredi matin, et notre enquête fait apparaître que **les "douze heures" annuelles réglementaires sont respectées dans seulement la moitié des cas environ** ; dans les autres cas, le temps accordé aux conférences pédagogiques est inférieur au temps officiel. Il pourrait être intéressant de connaître les causes de cet état de fait, ce que notre questionnaire ne permettait pas.

Il apparaît également que les **regroupements** d'enseignants dans le cadre du dispositif se font davantage **par rapport au sujet traité** ou **par niveaux d'enseignement**, et par **groupes d'une vingtaine** de personnes pouvant aller jusqu'à la cinquantaine de participants.

L'obligation de présence à ces réunions pour tous les enseignants date de 1880 et elle est généralement **respectée**, ce qui ne signifie pas pour autant participation des enseignants : la moitié d'entre eux seulement avouent y être actifs. Serait-ce dû aux contenus abordés ou à **l'animation** mise en œuvre, celle-ci **relevant très souvent des C.P.A.I.E.N et des I.E.N.** ? Notre enquête n'interrogeait pas dans ce sens, mais par contre elle indique que **la forme** des conférences pédagogiques est surtout **liée à la personnalité des I.E.N.** et, à un degré moindre, à celle des C.P.A.I.E.N. Et si à l'origine, ce dispositif devait permettre aux enseignants de conférer entre eux, aujourd'hui il ressort que ce sont surtout **les formateurs** des équipes de circonscription qui y **ont** (prennent) **le plus la parole**.

Bien que ce dispositif soit ressenti ou voulu comme relevant de la Formation Continue, il ne présente que très **peu de liens avec des stages de formation continue**. Lorsque lien il y a, c'est surtout avec des stages de circonscription sinon, dans la moitié des cas, avec un projet de circonscription.

Les conférences pédagogiques sont présentées comme favorisant d'abord la **réflexion pédagogique** mais aussi la **transmission de directives ministérielles** avant de servir l'évolution des pratiques pédagogiques qu'elles permettent de perfectionner pour moins d'un participant sur deux ou de modifier, voire de "rénover" pour un sur trois environ. Il est dit que l'on peut y découvrir **des "outils" ou des pratiques pédagogiques nouveaux**, mais peu de savoirs nouveaux.

Comme à leur origine elles permettent, à l'ère de la communication "**internet-ionale**", de **rompre l'isolement** des enseignants et la notion de "**mise en réseau**" des enseignants y apparaît dans un tiers des cas environ.

Connotées avec "Formation" puis avec "Institution" les conférences pédagogiques sont davantage perçues comme des regroupements d'enseignants où est administré un discours sur la pédagogie, que comme des lieux où les participants peuvent échanger, conférer. Peut-être est-ce une des raisons pour lesquelles la formation professionnelle dans ce dispositif est plutôt dite de type indifférencié et très peu personnalisée ? D'aucuns s'interrogent sur la cohérence entre ce genre de formation et les orientations de la Loi de 1989 qui placent l'enfant au cœur de ses apprentissages.

Les conférences pédagogiques, rencontres d'enseignants, sont bien perçues comme participant à la Formation Continue des enseignants du premier degré. Mais notre enquête laisse entrevoir une certaine insatisfaction quant à la formation apportée ou vécue, insatisfaction davantage ressentie par les enseignants notamment au niveau des effets sur les pratiques pédagogiques. Leur efficacité n'est reconnue que par moins d'un enseignant sur deux, alors qu'elles sont jugées utiles pour leurs apports théoriques et pratiques.

La logique et la cohérence sous-jacentes aux réponses apportées conduisent évidemment au constat d'une **demande de modification du dispositif** par environ soixante et un pour cent des personnes questionnées, ce souhait émanant plus particulièrement d'enseignants formés initialement à l'École Normale. Les résultats de notre enquête permettent d'inférer à ce niveau que la certification

(la formation) universitaire est source d'une demande de formation professionnelle plus efficiente et que les lectures professionnelles contribuent grandement à cette demande.

Plus globalement, nous dirons que notre enquête montre que le dispositif des conférences pédagogiques, même s'il s'inscrit dans le cadre de la Loi d'orientation de 1989 et dans le Nouveau Contrat pour École de 1994, fonctionne et produit des effets en deçà des préconisations et décisions institutionnelles liées à la politique éducative actuelle, ce qui tendrait à renforcer la demande de modification souhaitée.

Peut-être serait-il alors judicieux de se pencher à nouveau, en les actualisant, sur les textes de 1880 et de 1969 ?

➤ **Des attentes :**

En 1997, les personnels du premier degré attendent des conférences pédagogiques davantage ancrées sur les pratiques pédagogiques et les besoins du terrain, favorisant la formation professionnelle par la rencontre, l'échange, la réflexion, l'ouverture sur la recherche et l'innovation ; des conférences ou animations pédagogiques utiles au travail en équipe, sur des projets, et permettant la mise en réseau d'enseignants. Le maître-mot serait ici "**efficacité**".

➤ **Des suggestions :**

Pour l'avenir il est proposé un certain nombre de suggestions devant permettre de répondre aux attentes que nous venons de résumer. Très détaillées dans les réponses reçues, nous ne les reprendrons pas ici mais nous retiendrons les idées fortes qui s'en dégagent.

Les "conférences – animations" pédagogiques devraient s'inscrire dans une recherche d'efficacité permettant aux enseignants de s'impliquer davantage dans une formation continue adaptée à leurs besoins. Le travail d'équipe et la notion de projet devraient y trouver une place importante tout en prenant en compte l'hétérogénéité des participants. Ceci devrait se traduire par plus de concertation entre les enseignants et les formateurs, par une analyse systématique des besoins, par des possibilités de choix qui permettraient de s'inscrire dans le paradigme d'une formation professionnelle personnalisée. L'échange, la réflexion, l'analyse de pratiques basés sur la confiance et étayés par la théorie et les recherches en Sciences de l'Éducation en seraient les axes directeurs ; en même temps il apparaîtrait nécessaire de réfléchir à leur durée ainsi qu'à leur planification. Enfin, ces modifications devraient s'accompagner d'une évaluation régulière des effets produits sur les pratiques pédagogiques dans les classes et les écoles.

Qui peut le décider ? Qui peut agir en ce sens ? Qui est prêt à relever le défi ? Question de courage ou de formation ?

1.5 DES PISTES

"La vie est l'art de tirer des conclusions suffisantes de prémises insuffisantes" écrivait Samuel BUTLER. A notre tour, nous écrivons que les informations recueillies et nos conclusions sont insuffisantes pour dire que notre Recherche est terminée et que nous quittons sa spirale. Pour preuve les interrogations et les hypothèses qui ont émaillé notre travail au fur et à mesure de notre progression... vers le grappin "pro-jeté" au départ. Pour preuve aussi les pistes de réflexion et d'action qui ont éclos au fil des analyses et des inférences.

Quelles sont les causes de l'insatisfaction ressentie ? Pourquoi des perceptions différentes entre les formateurs et les enseignants ? Quelle est la place du dispositif dans le Nouveau Contrat pour École ? Comment est perçu le rôle de l'I.E.N., formateur dans les conférences pédagogiques et "évaluateur" dans les classes ? Y a-t-il une incidence de l'aspect territorial sur le dispositif ? Comment est gérée l'émergence des besoins ? Comment harmoniser les projets personnels et le projet de l'institution ? Comment mettre les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication au service de la formation dans le cadre du dispositif ? Comment systématiser

l'analyse des besoins dans une circonscription ? Quelle perception et quelle évaluation portent les "nouveaux" enseignants, formés à l'I.U.F.M., sur ce dispositif ? Ne conviendrait-il pas de mettre en place une formation de formateurs autour de ce dispositif, dans le cadre du Plan National de Formation ? Etc.

Un nouveau dispositif devrait être articulé à la formation initiale dispensée par l'I.U.F.M. et donc à une formation de niveau universitaire. Il pourrait faire naître des Recherche-Action, des Formation-Action.

Le style des conférences pédagogiques devrait être plus participatif et une formation aux techniques d'animation et de travail en groupe devrait permettre plus d'implication et d'autonomie dans les groupes de travail.

Il serait certainement opportun de redéfinir le sens des conférences pédagogiques avec tous ceux qui en sont les acteurs et de les planifier sur plusieurs années en les articulant à des stages de circonscription et/ou départementaux.

Une formation à l'analyse des pratiques professionnelles ainsi qu'à l'organisation de réseaux d'échanges de savoirs s'avère aujourd'hui nécessaire pour les enseignants si l'on vise la mutualisation et la co-formation ancrées dans une approche praxéologique.

Du fait du niveau de certification et de formation de certains enseignants, une gestion réfléchie des ressources humaines et des compétences s'avère indispensable dans le cadre des conférences pédagogiques. Etc.

En fait, la problématique en filigrane à ces pistes est de trouver comment faire évoluer les conférences pédagogiques pour qu'elles deviennent des formations professionnelles en continu au même titre que d'autres dispositifs de Éducation nationale.

1.6 UNE SUITE ?

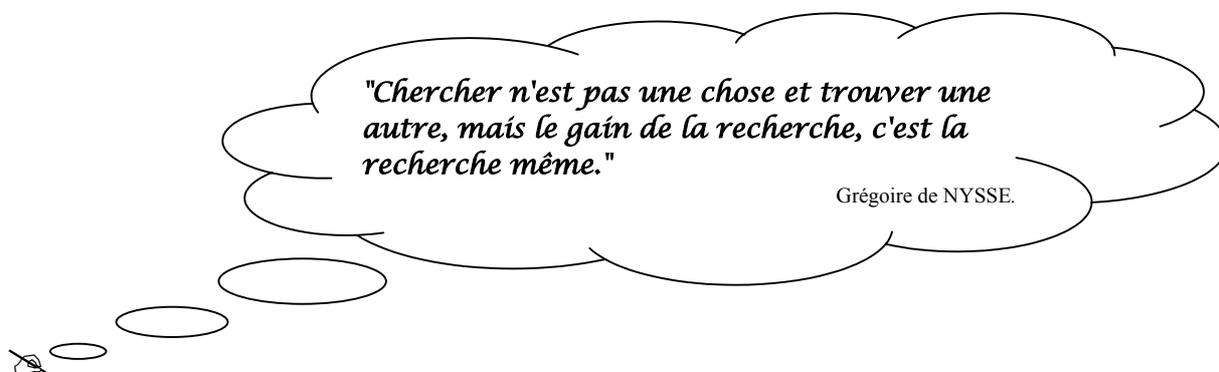
La curiosité aiguës, pourquoi s'arrêter là ? Certes, grâce à notre double Recherche, dans les textes officiels et sur le terrain, nous avons apporté des réponses aux trois questions résumant notre problématique initiale : "*Comment sont perçues les conférences pédagogiques en 1997 ?*", "*Participent-elles à la Formation Continue des enseignants du premier degré?*", "*Serait-il nécessaire d'apporter des modifications à ce dispositif ? Si oui, comment ?*"... Mais qu'en est-il de notre hypothèse première fondée sur l'idée de cohérence entre les principes de la Loi d'orientation de 1989 et la formation professionnelle continue des enseignants ? Souvenons-nous qu'à la question "*ne conviendrait-il pas de placer délibérément l'enseignant au centre de sa formation ?*" nous répondions par la formule suivante :

Pour que le dispositif des Conférences Pédagogiques soit efficace et satisfaisant, il serait nécessaire de mettre en adéquation les offres et demandes de formation, avec plus d'implication des enseignants, ceci grâce à une orientation vers des parcours personnalisés de Formation Continue favorisés par une gestion différenciée de ce dispositif.

Les suggestions fournies par les personnes interrogées semblent aller dans ce sens... Mais est-ce pertinent ? Est-ce réaliste ? Est-ce réalisable ?

La réponse, les réponses sont à trouver sur le terrain, par l'expérimentation, à partir du matériau recueilli au cours de notre Recherche, mais aussi grâce à l'apport de partenaires désireux de réfléchir et d'agir dans cette voie. N'avons-nous pas là tous les ingrédients pour entamer la Recherche-Action évoquée dès le début de ce mémoire ?

JANKELEVITCH préconisait le courage pour commencer. Nous avons commencé. Pour continuer, nous dirons, en le plagiant, que maintenant "*il nous faut simplement de l'aide*"... Après avoir projeté un grappin, nous émettrons maintenant, non pas un "avis de Recherche" mais un appel à "co-opérer" pour le passage à l'Acte II.



HAUT DE PAGE

Ci-après en résumé, d'autres éléments de notre recherche :

La moitié de notre échantillon se trouve en zone urbaine et l'autre moitié environ, en zone non urbaine. Ces implantations étant situées sur environ la moitié des départements français, nous pouvons estimer que nous avons là une fiabilité de représentativité dans les implantations géographiques.

Nous obtenons une majorité de femmes dans les réponses reçues, ce qui est logique pour le milieu enseignant qui a tendance à "se féminiser". Notre échantillon proche, à 10 points près, des statistiques nationales peut être considéré comme fiable.

Nous pouvons estimer que, qualitativement, l'échantillon de réponses reçues par cette enquête, est fiable et donc qu'il nous fournira une "image" assez juste sur le dispositif des conférences pédagogiques en France, en 1997.

Nous pouvons dire que l'échantillon de réponses reçues est majoritairement composé de personnels de l'Education nationale ne débutant pas dans le métier et pouvant même avoir une "longue carrière derrière eux". Ceci devrait nous permettre d'obtenir une vision diachronique du dispositif.

En recoupant "l'ancienneté dans l'Education nationale" avec les "tranches d'âge" et la "formation initiale", nous pouvons estimer que la majorité des questionnés était en fonction avant la création des I.U.F.M. et a connu la "*renovation pédagogique*" avec la mise en place de "*l'animation pédagogique et de la formation permanente*"¹. Cet échantillon a donc connu des évolutions dans le dispositif des conférences pédagogiques et pourra nous en apporter une approche pragmatique.

¹ : Cf. Circulaire du 5 décembre 1969.

Dans les réponses reçues, très peu proviennent de Professeurs d'Ecole recrutés au niveau I.U.F.M. Ceci peut être considéré comme un "manque" pensant qu'il aurait été intéressant de savoir comment ces nouveaux enseignants perçoivent le dispositif des conférences pédagogiques qui, lui, est ancré dans un passé et peut-être même un habitus.²

Nous constatons une large hétérogénéité entre les niveaux de (non) formation universitaire. Nous avons là une situation totalement différente de celle existant à l'origine du dispositif où, d'un côté il y a avait ceux qui savaient (ou étaient supposés savoir), et de l'autre ceux qui devaient être formés. Nous pouvons penser que cette hétérogénéité ne peut être sans effets sur le dispositif des conférences pédagogiques et donc que tout animateur, formateur devrait en tenir compte par une gestion réfléchie des ressources humaines.

Nous pouvons dire que les 2/3 des personnes questionnées ont des lectures professionnelles. Il est possible d'estimer que ces lectures ont une incidence sur le comportement et le ressenti des lecteurs eux-mêmes. Il est également possible de penser que ces lectures apportent ou pourraient apporter un enrichissement au dispositif. A titre de mémoire, souvenons-nous que l'arrêté du 10 février 1837 disait : "*Chaque instituteur pourra demander à rendre compte de ce qu'il aura lu depuis la dernière séance ; à faire des observations sur les ouvrages récemment publiés qui intéresseront l'instruction primaire*".

Nous pouvons estimer que notre enquête sera éclairée par des personnes ayant un engagement militant, donc, en principe, plus tournés vers la réflexion, la praxis, ainsi que, à part égale, par des personnes sans engagement militant aucun, ce qui sera d'autant plus intéressant. Nous noterons que le militantisme pédagogique est dominant, source et/ou moyen de l'évolution possible ou souhaitée du dispositif des conférences pédagogiques.

Conscients que ce n'est pas la manière de nommer ce dispositif qui est le plus important, nous pouvons dire que l'appellation coutumière dépend du contexte local et en particulier de l'équipe de circonscription³, sinon de l'I.E.N. Deux appellations sont dominantes aujourd'hui, pratiquement à parts égales :
"animations pédagogiques" et/ou "conférences pédagogiques".
Il reviendrait au Ministère de l'Éducation nationale, s'il en ressentait la nécessité, de préciser clairement s'il faut opter pour "animations" ou pour "conférences".

Nous pouvons estimer que l'objectif premier des conférences pédagogiques est la Formation continue. Ce premier objectif est suivi de près par celui de la transmission d'instructions. "L'échange de pratiques", en tant qu'objectif est en troisième position avec "l'explication de la politique éducative".

Nous pouvons estimer que la majorité des thèmes des conférences pédagogiques sont proposés, choisis et/ou décidés par l'I.E.N. Ceux-ci dépendent d'abord des directives de l'institution puis, en partie, des besoins du terrain, mais aussi des choix personnels (les "dadas") des I.E.N.

Nous pouvons dire que les thèmes majeurs des conférences pédagogiques portent davantage sur les contenus disciplinaires et transversaux en liaison avec les programmes de l'école primaire. Nous pouvons également souligner la présence très faible des Sciences de l'Éducation dans les thèmes des conférences pédagogiques. Enfin nous pouvons estimer que les conférences pédagogiques permettent toujours, en partie, de traiter les (des) Instructions Officielles.

Alors que les plus récentes I.O. (1991) précisent que la durée annuelle des conférences pédagogiques est de "douze heures", notre enquête montre que seulement dans la moitié des cas environ ce temps réglementaire

² : Nous avons peut-être là le prétexte à une future enquête ciblée uniquement sur des P.E. formés initialement à l'I.U.F.M.

³ : Rappelons que l'équipe de circonscription pédagogique se compose de l'I.E.N. et de son (ses) conseiller(s) pédagogique(s).

est respecté. Quand ce temps n'est pas respecté, la durée annuelle apparaît majoritairement comme inférieure à douze heures.

Globalement nous pouvons dire que les conférences pédagogiques ont lieu le samedi matin, sinon le mercredi matin. Leur tenue le samedi matin s'explique surtout par le fait que la "27^e heure"⁴ libère des samedis matins durant lesquels les élèves n'ont pas classe. Par contre, réunir des enseignants le mercredi matin (jour de congé) pose parfois problème (aux enseignants et/ou aux I.E.N.).

Nous pouvons retenir que les regroupements d'enseignants dans les conférences pédagogiques se font davantage par rapport au sujet traité (réunion à thème pourrions-nous dire) ou par cycles (réunions par niveaux d'enseignement), et globalement par groupes d'une vingtaine de personnes sinon par groupes pouvant aller jusqu'à la cinquantaine de participants. Nous pouvons penser que ces choix sont faits très certainement dans un souci d'efficacité.

Il ne fait aucun doute ici que les conférences s'adressent à tous les enseignants du premier degré. Nous rappellerons ici l'obligation (voulue dès 1880) de participation faite à tous les enseignants de l'enseignement public. Nous pouvons signaler quelques transgressions quant à la participation aux conférences pédagogiques fixées, mais tout en estimant qu'elles sont peu nombreuses.

Nous pouvons estimer que dans les conférences pédagogiques la moitié seulement des enseignants sont actifs. Les autres, suivant le contexte, peuvent être soit passifs ou indifférents, voire contestataires.

Les conférences pédagogiques, dans la majorité des cas, sont animées par les I.E.N. et les C.P.A.I.E.N. ; il est peu fait recours à d'autres formateurs et encore plus rarement à des enseignants pour l'animation.

Dans les conférences pédagogiques ce sont les I.E.N. et les C.P.A.I.E.N. qui ont le plus la parole.

Nous pouvons estimer que la forme des conférences pédagogiques est surtout liée à la personnalité des I.E.N. et, à un degré moindre, à celle des C.P.A.I.E.N.

Nous pouvons estimer que les conférences pédagogiques n'ont pas beaucoup de liens avec des stages de formation continue. Les quelques liens perceptibles le sont avec des stages organisés dans les circonscriptions.

Globalement nous pouvons dire que seulement une conférence pédagogique sur deux a des liens avec le projet de circonscription. Certaines peuvent avoir des liens avec les projets d'écoles.

Nous pouvons considérer que les conférences pédagogiques permettent d'abord la réflexion pédagogique mais aussi la transmission de directives ministérielles. Ensuite, mais à plus petite échelle elles peuvent servir l'évolution des pratiques pédagogiques.

Nous pouvons déduire que le dispositif des conférences pédagogiques est encore perçu comme un moyen pour rompre l'isolement des enseignants et qu'il commence à contribuer à leur mise en réseau.

Nous pouvons donc estimer globalement que les conférences pédagogiques permettent de perfectionner les pratiques pédagogiques pour moins d'un enseignant sur deux, et de faire évoluer celles-ci, de les modifier ou les rénover seulement chez un enseignant sur trois environ.

⁴ : Une heure par semaine dont le regroupement libère 36 heures annuelles sur lesquelles sont prises les 12 heures de conférences pédagogiques.

Nous pouvons retenir que les conférences pédagogiques sont des lieux où les enseignants peuvent découvrir des "outils" et pratiques pédagogiques nouveaux, mais que le niveau de découverte est moyen. En ce qui concerne les savoirs nouveaux ils occupent une place relativement faible dans ce dispositif.

Nous constatons qu'en 1997 le terme "conférence pédagogique" est largement connoté avec "Formation" puis avec "Institution".

Nous pouvons estimer que les conférences pédagogiques sont davantage perçues comme des regroupements d'enseignants où est administré un discours sur la pédagogie, que comme des lieux où les participants peuvent conférer.

Nous pouvons estimer que la formation dans le cadre des conférences pédagogiques est plutôt de type indifférenciée et très peu personnalisée, ce qui peut paraître comme manquant de cohérence avec les orientations fixées à l'éducation depuis la Loi de juillet 1989.

Nous constatons que les conférences pédagogiques, rencontres d'enseignants sont d'abord considérées comme des lieux de Formation Continue, puis d'information. Cette perception partagée par un enseignant sur deux est majoritaire chez les I.E.N. et C.P.A.I.E.N.

Nous pouvons estimer que les effets des conférences pédagogique sur la Formation Continue sont plutôt jugés "peu satisfaisants". Un enseignant sur quatre seulement trouve que les effets sont satisfaisants.

Nous pouvons estimer que le dispositif des conférences pédagogiques en 1997 est perçu comme participant de la Formation Continue des enseignants du premier degré. Mais les informations recueillies laissent entrevoir une certaine insatisfaction quant à la formation apportée et/ou vécue, insatisfaction davantage ressentie par les enseignants.
Ceci permet d'inférer que des modifications sont attendues sinon espérées, hypothèse qui est corroborée par les réponses à la question R.33 indiquant effectivement que les "conférences pédagogiques devraient être modifiées".

Nous pouvons estimer que les conférences pédagogiques sont utiles pour leurs apports théoriques et pratiques. Par contre elles ne sont jugées efficaces que par un peu moins de la moitié des participants.

Nous retiendrons que les effets de ce dispositif sur les pratiques pédagogiques sont perçus comme peu satisfaisants par les enseignants et par des conseillers pédagogiques alors que des I.E.N. et des maîtres formateurs les trouvent satisfaisants.

Nous pouvons estimer que les conférences pédagogiques devraient être modifiées, cette demande émanant plus particulièrement d'enseignants formés initialement à l'Ecole Normale. Nous pouvons inférer à ce niveau que la certification (la formation) universitaire est source d'une demande de formation continue plus efficiente et que les lectures professionnelles contribuent grandement à cette demande.

De manière imparfaite, nous pouvons retenir ici que les conférences pédagogiques sont avant tout attendues comme des lieux de formation, de rencontre, d'échange, de réflexion permettant des ouvertures sur la recherche et l'innovation, et prenant tout particulièrement en compte les pratiques pédagogiques mais aussi les praticiens et les besoins. Elles ne sont pas attendues comme des fins en soi, mais plutôt comme des leviers pour l'évolution des pratiques, le travail en équipe et sur projets, et même la mise en réseau d'enseignants. Elles sont attendues comme efficaces et devant apporter un plus à la pédagogie et aux pédagogues.

Les conférences pédagogiques devraient être axées d'abord sur les pratiques pédagogiques et permettre la formation des participants par :

une prise en compte des besoins ;

- ☞ des apports d'informations, de savoirs et de savoir-faire, d'idées mais aussi de documentation ;
- ☞ la découverte et l'étude de nouveautés (outils et pratiques pédagogiques) ;
- ☞ une articulation pratique / théorie ;
- ☞ une meilleure connaissance et prise en compte de la "recherche" (en Sciences humaines notamment) ;
- ☞ l'échange et la mutualisation entre pairs ;
- ☞ la réflexion et le questionnement ;
- ☞ la distanciation et l'approfondissement ;
- ☞ le partage et l'étude d'expériences réussies ;
- ☞ l'étude des I.O. et Programmes ;
- ☞ un travail sur la didactique et les disciplines.

Elles devraient être basées sur la recherche d'efficacité par :

- ☞ du travail concret – pratique, avec des approches réalistes (réalisables) ;
- ☞ la rencontre et la participation des enseignants, de préférence en "équipes" ;
- ☞ une animation donnant "vie" ;
- ☞ la différenciation dans le fonctionnement et les contenus (par exemple des ateliers à thème) ;
- ☞ le débat et la confrontation ;
- ☞ l'analyse des pratiques pédagogiques et donc des difficultés rencontrées ;
- ☞ la venue de "spécialistes", experts, chercheurs.

Elles devraient se traduire ensuite par :

- ☞ la conception et le suivi de projets (de classe, de cycles, d'école...) ;
- ☞ des changements, modifications de pratiques pédagogiques ;
- ☞ la création de réseaux de praticiens.

Succinctement nous pouvons dire ici que les conférences pédagogiques, dans la perspective d'une formation plus efficace, pourraient évoluer (davantage) vers un travail d'équipe(s) autour de pratiques pédagogiques ancrées, ou débouchant, sur des projets. Elles devraient prendre en compte les besoins du terrain et favoriser l'implication des enseignants. L'échange, la réflexion, l'analyse de pratiques basés sur la confiance et étayés par la théorie et les Sciences de l'Education en seraient les maîtres-mots. Ce travail devrait être complété, éclairé par des apports de spécialistes, d'experts ; il devrait permettre autant que faire se peut, une personnalisation de la formation par une différenciation des fonctionnements et contenus qui offrirait des choix après concertation. Il conviendrait également de penser autrement leur durée en les faisant évoluer peut-être vers des formules de stages et en systématisant leur évaluation, sinon celle de leurs effets.

➤ Par rapport à la Loi d'orientation de 1989

☒ Peut-on mesurer des effets de la Loi d'orientation dans les conférences pédagogiques ?

1. Nous dirons que les effets peuvent se ressentir notamment à travers la possibilité de *travailler en équipe* sur des *projets d'école*. Ils sont également perceptibles à travers la *réflexion autour du renouvellement des pratiques pédagogiques*. Il est possible de remarquer un *souci d'adaptation des connaissances des enseignants* et la possibilité qu'ils ont, parfois, de mener des *réflexions en commun sur des problèmes rencontrés*.
2. Par contre nous dirons que la mobilisation et la responsabilisation des acteurs locaux, "*seuls capables de promouvoir cette nouvelle politique et de la faire aboutir dans le cadre du projet d'école*" n'est pas encore une réalité prégnante.
Dans les contenus traite-t-on, entre autres, du "rôle des enseignants" ?
3. Aucun thème de conférence signalé n'aborde explicitement le "*rôle des enseignants*". Quant à une "*évolution du rôle des enseignants*" grâce à ce dispositif, il est difficile de se prononcer car elle n'est pas clairement affirmée dans les réponses reçues.
Dans les contenus traite-t-on des "problèmes rencontrés" ?
4. La réponse est oui, mais cela n'est pas encore le cas général.

➤ **Par rapport au Nouveau Contrat pour l'Ecole de 1994**

Peut-on mesurer des effets du "N.C.E." ?

1. Nous ne pouvons pas dire qu'une "*nouvelle politique de gestion*" soit clairement affichée ni que la décision de "*Penser l'avenir au présent*" notamment avec les technologies nouvelles soit une priorité dans les contenus relatés. Nous ne pouvons pas dire non plus qu'une "*priorité est donnée* (par l'administration) *au pilotage par objectifs*" dans le cadre des conférences pédagogiques, ni que des "*moyens nouveaux sont concentrés sur les besoins identifiés*".
2. Il n'est pas davantage possible d'affirmer que, globalement, "*la formation continue des personnels* (dans le dispositif des conférences pédagogiques) *s'appuie sur une analyse systématique des besoins et recherche la cohésion des différents dispositifs existants*".
3. Nous pouvons estimer que la formation dans les conférences pédagogiques "*prend mieux en compte les réussites constatées, l'évolution des disciplines et des programmes et les acquis de la recherche*", mais que cette prise en compte se devrait d'être encore plus développée.
4. Sur le principe de "*faire confiance au terrain*" il n'est pas exclu de dire qu'il pourrait / devrait être bien plus appliqué dans le cadre des conférences pédagogiques.

➤ **Par rapport à la Formation Continue telle qu'elle est décrite en 1992**

Que penser des conférences pédagogiques quant à la Formation Continue des enseignants ?

1. Nous pouvons penser que les conférences pédagogiques sont, en partie, du fait de leur limitation dans le temps et de leur réalité aujourd'hui, "*un moyen d'adaptation permanente*" des enseignants à leur métier et un moyen de "*réactualisation de leurs compétences*". Apparaît à ce niveau la nécessité d'établir un lien entre ce dispositif et les autres dispositifs de la Formation Continue.
2. Du fait de leurs "douze heures" annuelles, de leur fonctionnement, de leurs contenus, il est difficile d'affirmer qu'elles permettent "*une rapide diffusion des nouveautés intéressantes*"

➤ **Par rapport à la circulaire de 1969 sur les "animations pédagogiques et formation permanente"**

Modernité :

Quelle est la place des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication dans les conférences pédagogiques comme moyen au service de l'Information et de la Communication ?

1. Nous pouvons répondre que cette place est encore limitée. Nous nous permettrons d'ajouter que l'utilisation des "N.T.I.C." de 1997 devrait être une priorité pour les enseignants si l'on souhaite qu'elles fassent partie de l'éducation – formation de tous les élèves d'aujourd'hui.

Organisation :

L'animation est-elle assurée "soit par le directeur de l'école, soit par un maître dont l'activité novatrice aura entraîné ses collègues" ?

2. A cette question nous pouvons répondre "Non", les animations étant majoritairement assurées par les I.E.N. et les C.P.A.I.E.N.

Est-il prévu "des contacts réguliers des instituteurs avec leurs collègues de l'enseignement du premier cycle" ?

3. Les informations recueillies nous laissent penser que ce n'est qu'exceptionnellement le cas dans le cadre des conférences pédagogiques.

Est-il toujours "exclu que les maîtres soient invités à des cours d'adultes programmés de façon rigide" ?

4. Il demeure, semble-t-il, quelques conférences dites "magistrales", mais, pourrions-nous dire, elles sont en voie de disparition.

Existe-t-il des organisations différentes selon que les enseignants sont en milieu rural, urbain, spécifique ?

5. L'analyse des résultats de notre enquête ne nous a pas conduits à affiner jusqu'à ce niveau de recherche d'information.

Effets :

⊗ **Les conférences pédagogiques permettent-elles d' "aboutir à des mesures concrètes, à des résultats visibles" ?**

6. Compte tenu des informations recueillies et analysées, nous répondrons positivement en étant conscients que la concrétisation et la "visibilité" ne sont ni forcément spectaculaires, ni systématiquement immédiates.

Contenus :

⊗ **Est-il question de formation (*entraînement*) aux "activités d'animation" dans les conférences pédagogiques ?**

Nous pouvons affirmer que cela relève de l'exception ; ce n'est que très rarement l'objectif de ces réunions.

EN RÉSUMÉ

Revenons aux trois questions de départ en essayant d'y répondre maintenant de manière résumée, sinon lapidaire.

🕯 **Comment sont perçues les conférences pédagogiques en 1997 ?**

En ne reprenant que les "meilleurs scores", sans affiner, nous pourrions dresser le "portrait robot"⁵ suivant de ce dispositif particulier de l'Education nationale :

Les conférences pédagogiques appelées aussi animations pédagogiques font penser à "formation" et à "institution". Elles sont considérées comme des lieux de Formation Continue qui en est leur objectif premier. Leurs thèmes, proposés et choisis par les I.E.N., dépendent davantage des directives de l'institution et portent plus sur des contenus disciplinaires.

Leur durée annuelle est de douze heures et elles s'adressent à tous les enseignants. Elles se déroulent surtout le samedi matin et réunissent les enseignants principalement par rapport au sujet traité et par groupes de moins de vingt personnes.

Elles sont animées par les C.P.A.I.E.N. et les I.E.N. qui y ont davantage la parole que les enseignants.

Plutôt considérées comme un discours sur la pédagogie, leur forme étant liée à la personnalité de l'I.E.N., elles sont jugées utiles, efficaces, plutôt théoriques.

Elles permettent la réflexion pédagogique, le perfectionnement des pratiques pédagogiques, dans une démarche de formation indifférenciée. Elles permettent également de rompre l'isolement des enseignants qui y découvrent des "outils" pédagogiques et s'y disent actifs.

Elles ont un lien avec les projets de circonscription mais aucun avec les autres stages de Formation Continue.

Leurs effets sur les pratiques pédagogiques et sur la "F.C." des enseignants sont jugés peu satisfaisants.

Et... il est dit qu'elles devraient être modifiées.

⁵ : Que ce calembour me soit permis !

🕯 Les conférences pédagogiques participent-elles de la Formation Continue des enseignants du premier degré ?

Notre étude nous conduit à répondre par l'affirmative à cette question en rappelant que leur contribution à cette formation est jugée peu satisfaisante, et qu'elle mériterait donc d'être pensée autrement.

🕯 Serait-il nécessaire d'apporter des modifications à ce dispositif ? Si oui, comment ?

Nous pouvons répondre qu'effectivement le dispositif des conférences pédagogiques pourrait / devrait être modifié et qu'à cet effet nous disposons d'un certain nombre de suggestions qui mériteraient d'être étudiées et pourquoi pas expérimentées sous forme de Recherche-Action. Parmi ces suggestions nous retiendrons des axes directeurs souhaités :

- ☞ une plus grande confiance accordée aux enseignants ;
- ☞ une émergence et une prise en compte systématiques des besoins (des enseignants et de l'institution en particulier) ;
- ☞ une plus grande différenciation pouvant déboucher sur des parcours personnalisés de formation.

HAUT DE PAGE

